



Plateforme d'Observation Sociale **OCCITANIE**

Synthèse des échanges

1ère partie

Présentation de la plateforme

- Objectifs, historique et contexte
- Gouvernance, charte et modalités d'adhésion
- Témoignages des partenaires POSS-LR et POSMIP

Journée d'inauguration

Jeudi 30 novembre 2017

La Fabrique des Arts **Carcassonne**

La DRJSCS Occitanie remercie les intervenants et l'ensemble des participants pour leur disponibilité et la qualité des échanges, Carcassonne Agglo et l'équipe de la Fabrique des Arts pour leur accueil et la mise à disposition des équipements, Hélène LECOMTE, Dominique TERRÉ et Estelle KESSELER pour la conception et l'élaboration de la nouvelle plateforme, François CHABAUD, Corinne SCHEVTCHOUK et Karine DELORT-FREMIOT pour leur mobilisation dans l'organisation de cette journée.

Présentation de la POS-Occitanie

1. Objectifs, historique et contexte

Pascal ETIENNE, Directeur régional DRJSCS Occitanie

La Direction Régionale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale (DRJSCS) Occitanie porte les enjeux de la Plateforme d'Observation Sociale. Nous souhaitons en faire, à l'image des deux anciennes plateformes de Languedoc-Roussillon (POSS-LR) et Midi-Pyrénées (POSMIP), **un outil au service de tous les acteurs de l'action sociale** du territoire régional.

Dès 1999, les ministères sociaux ont pointé le besoin d'améliorer la coordination de l'observation sociale dans les régions, enjeux concrétisés par une circulaire de 2006 qui précisait les objectifs et orientations des plateformes :

- **produire une connaissance partagée et utile aux acteurs régionaux et locaux des phénomènes sociaux dans la région** en :
 - recensant, mettant à disposition et valorisant les informations disponibles,
 - repérant et analysant les besoins en matière d'observation, d'études et de diagnostics,
 - élaborant de manière concertée les programmes d'études,
- **promouvoir la diffusion et l'échange des travaux ainsi que le débat entre les partenaires,**
- **élargir les partenariats notamment en direction des collectivités territoriales,** les plateformes devant également associer aux côtés des services de l'Etat, les organismes de protection sociale et le tissu associatif,
- s'assurer d'une **implication forte des décideurs dans les instances de pilotage** et **proposer des formes d'organisation souples** qui facilitent le fonctionnement.

La révolution numérique a généré la production d'information tous azimuts. Les observatoires qui sont par essence spécialisés par domaine se sont multipliés.

L'ambition des plateformes est de **mutualiser**, grâce à un large partenariat des structures adhérentes, **des données quantitatives et qualitatives** sur tous les aspects des phénomènes sociaux qu'elles décident d'étudier. Il s'agit aussi **d'éclairer des décisions en matière de politiques publiques** à quelque niveau que se trouve le décideur.

Il nous est apparu indispensable de procéder à une fusion, des acteurs adhérents des deux anciennes plateformes étant eux-mêmes amenés à fusionner.

Aujourd'hui il est fait le choix d'une plateforme d'observation sociale. Nous n'étions pas en mesure d'étendre nos travaux au champ sanitaire. Pour autant, il faut bien considérer que **l'observation est élargie à la dimension sociale des problèmes sanitaires.**

L'engagement des adhérents se formalise, comme c'était le cas dans les deux ex-régions, par la signature d'une charte. **Le fonctionnement demeurera souple.**

Un Comité de pilotage composé de partenaires décidera des orientations, des thèmes de travail, et des formes sous lesquelles la POS-Occitanie participera au débat public.

En termes d'organisation, Mme TERRÉ et Mme LECOMTE seront vos interlocutrices. Mme TERRÉ, de l'Unité Observation, Etudes et Statistiques de la DRJSCS Occitanie assure la coordination des opérations. L'animation est confiée à Mme LECOMTE, prestataire indépendante dans le domaine de la communication et de l'organisation événementielle et animatrice de la POSMIP depuis sa création en 2011.

2. Gouvernance, charte, modalités d'adhésion et de participation

Dominique TERRÉ, DRJSCS Occitanie, Unité Observation, Etudes et Statistiques

2.1. Une plateforme d'observation sociale, quézako ?

Confrontée à cette question pour la première fois il y a 2 ans, je suis allée chercher des réponses dans le dictionnaire :

- Une plateforme est une surface plane horizontale et surélevée qui est vue et d'où l'on voit à 360°.
- L'observation renvoie à des éléments et des outils quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'améliorer la connaissance de la société.
- Pour le terme « social », je me suis référée à une définition empruntée à des universitaires. Il renvoie à l'amélioration des résultats des politiques publiques mises en place pour que les citoyens puissent exercer leurs droits.

Les difficultés que rencontrent ces citoyens ont un écho dans chacune de nos structures et les réponses que l'on tente d'y apporter ont besoin d'**être coordonnées pour gagner en efficacité**.

La plateforme est **un carrefour d'échanges et une intersection de points de vue**. Sa valeur ajoutée réside dans la **possibilité qu'elle offre de réfléchir et de travailler ensemble**. Elle se veut utile à l'ensemble des acteurs de la cohésion sociale.

Ces éléments doivent demeurer à l'esprit du correspondant plateforme au sein d'une structure de telle sorte qu'il puisse agir comme courroie de transmission des problématiques dont peut s'emparer la POS.

2.2. Deux exemples de travaux caractéristiques

- **Une étude réalisée dans le cadre de la POSS-LR sur les revenus et les conditions de logement des personnes âgées vivant à domicile en Languedoc-Roussillon**

Cette étude visait à repérer les territoires où les personnes âgées cumulent le plus de risques de fragilité, pour *in fine* améliorer les actions préventives des pouvoirs publics pour lutter contre la pauvreté, l'isolement et les conditions de vie difficile.

L'analyse de la population des seniors en fonction des risques de fragilité a permis de déterminer 5 profils d'individus homogènes, identifiés par leurs caractéristiques sociodémographiques et leurs conditions de vie et de logement.

Une étude multi-partenariale à laquelle ont participé la DRJSCS, l'Insee, la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT), le Conseil départemental de l'Hérault, La Mutualité Sociale Agricole (MSA), le Régime Social des Indépendants (RSI) et le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).

Cette étude a également donné lieu à une publication dans les collections de l'Insee intitulée : « Languedoc-Roussillon, des risques de fragilité des personnes âgées différents selon les territoires ».

- **Un outil, le socle d'indicateurs communs partagés produit au sein de la POSMIP**

L'Analyse des Besoins sociaux (ABS) permet de mieux identifier les publics en situation de précarité ou de fragilité sur un territoire donné et en conséquence d'orienter l'action sociale territoriale.

Les Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (CCAS et CIAS) avaient jusqu'en septembre 2015 l'obligation légale de procéder annuellement à l'ABS de leur territoire.

Tout en reconnaissant l'intérêt de cette démarche, nombre de CCAS rencontraient de grandes difficultés pour réaliser ou actualiser leur ABS. La POSMIP a été interpellée par quelques-uns d'entre eux confrontés à cette problématique.

Une réflexion partagée dans le cadre d'un groupe de travail dédié a abouti à la création d'un outil, un socle restreint d'indicateurs partagés significatifs, faciles à mobiliser et à suivre dans le temps, accompagnés de leurs fiches descriptives ; deux approches ont été retenues, l'une par thématique, l'autre par public.

Des rencontres entre les représentants de ces CCAS et les principaux organismes fournisseurs de données (Insee, Caf, Conseils départementaux) ont également été organisées en vue de réfléchir à la normalisation des échanges de données entre partenaires ; ceci afin que les CCAS puissent obtenir plus facilement les informations requises et que les fournisseurs de données soient sollicités moins souvent en ordre dispersé, pour que tous gagnent en temps et en efficacité.

Ces deux exemples nous montrent tout l'intérêt que les partenaires ont à échanger leurs connaissances, à confronter leurs expériences et points de vue sur des problématiques communes pour tenter d'y apporter des réponses plus complètes et efficaces.

2.3. Groupes de travail et ateliers

Les travaux au sein de la POS prennent différentes formes.

Les ateliers sont le plus souvent des présentations de résultats d'études, de méthodologies, d'outils, de nouveaux dispositifs, etc.

L'accès est libre et se fait sur inscription depuis le site web. Offrir la possibilité à des acteurs du secteur, non partenaires de la POS, de participer à ces ateliers permet de partager plus largement les connaissances et de nourrir le débat.

L'annonce de ces ateliers, les éventuels supports de présentations et comptes rendus sont en accès libre sur le site web.

Les groupes de travail thématiques se constituent à la demande des partenaires qui souhaitent travailler sur un thème fédérateur et collaborent si besoin avec des experts des domaines concernés extérieurs à la plateforme.

Par exemple, dans le cadre du Plan Pluriannuel contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale, des partenaires de la POSMIP ont souhaité travailler ensemble sur l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours. Un groupe de travail a été créé. En préambule, il lui est apparu nécessaire de partager une même définition, de mettre en lumière des actions déjà menées sur le terrain par différents acteurs du territoire régional et de soulever également les problématiques les plus prégnantes qui leur sont posées en rapport avec cette question. L'idée d'organiser une conférence-débat s'est rapidement imposée. Elle s'est tenue en septembre 2014 et a réuni 90 participants parmi lesquels l'expert Philippe WARIN, Directeur de recherche au CNRS et responsable scientifique de l'Odenore (Observatoire des non-recours aux droits et services).

Ce groupe de travail a continué à se réunir depuis et souhaite poursuivre ses échanges au sein de la POS-Occitanie. La question de son maintien et de son ouverture à de nouveaux partenaires dans cette nouvelle configuration territoriale sera donc soumise au Comité de pilotage.

2.4. Membres et instances de fonctionnement

Le fonctionnement se veut souple et l'engagement des adhérents est formalisé par la signature d'une charte dont l'envoi aux partenaires potentiels a débuté et se poursuivra en décembre.

2.4.1. Qui a vocation à adhérer ?

Les acteurs de la cohésion sociale les plus représentatifs du territoire régional ont vocation à adhérer à la POS :

- les services de l'Etat et ses établissements publics,
- les organismes de protection sociale,
- les collectivités territoriales,
- le secteur associatif, coopératif, mutualiste,
- les organismes de formation, les universités et centres d'études et de recherche.

2.4.2. Le Comité de pilotage

Le Comité de pilotage constitué des dirigeants ou des représentants des dirigeants des structures partenaires décide du programme de travail. Ces représentants doivent avoir une vision globale de leur structure pour être en capacité de comprendre les connexions et articulations qui peuvent être faites dans leur propre structure sur une thématique donnée.

Compte tenu de la dimension de la région, le comité de pilotage pour être efficace doit être restreint. Nous avons décidé de limiter à 20 le nombre de structures y siégeant. Une participation tournante pourra être envisagée.

2.4.3. Les Commissions techniques

En amont du Comité de pilotage chargé de décider des thèmes de travail, la Commission technique a pour mission de proposer des orientations. Tous les partenaires sont invités à y participer. Elles seront organisées en tant que de besoin en différents points du territoire régional pour faciliter la participation de chacun.

En tant que participant à cette journée d'inauguration vous pouvez formuler des propositions de thèmes de travail sur le bulletin qui vous a été remis à l'accueil.

2.5. Site web

Le site internet de la plateforme garantit une diffusion large des connaissances en matière d'observation sociale, permet de communiquer sur les manifestations *ad hoc* organisées sur le territoire régional et constitue un outil de travail collaboratif à l'usage des partenaires.

Questions / Réponses

Béatrice ROUGY, Conseil Régional, Directrice Projet Santé des jeunes

Les travaux de la plateforme sont donc restreints à l'observation sociale.

En Languedoc-Roussillon, du temps où M. Jean-Pierre RIGAUX, Directeur de la DRASS était devenu directeur de la DRJSCS, nous l'avions convaincu de faire une Plateforme d'Observation Sanitaire et Sociale. Il serait **dommage de ne pas couvrir le champ sanitaire notamment eu égard aux travaux relatifs au gradient social de santé.**

Dominique TERRÉ

Nous ne sommes pas en capacité de voir aussi grand mais, comme l'a bien précisé M. Etienne, nous nous intéresserons systématiquement, le cas échéant, **à l'incidence sociale des problématiques de santé.**

Hélène LECOMTE

En Midi-Pyrénées, nous avons fait le choix d'une plateforme d'observation sociale tout en nous intéressant, comme pour la POS-Occitanie, à l'incidence sociale des problématiques de santé.

Pour faire écho à l'exemple que vous citez, nous avons organisé dans le cadre d'un atelier thématique **la présentation de travaux menés sur le gradient social de santé et la mesure des inégalités de santé et de recours aux soins** par l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm) et l'Institut Fédératif d'Études et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS).

Ce sont donc bien des questions qui entrent dans notre champ d'investigation.

3. Témoignages des partenaires

Les partenaires des deux anciennes plateformes sont invités à témoigner de leur expérience, à formuler des remarques et des préconisations pour la POS-Occitanie.

Brigitte PLET, Rectorat de l'Académie de Toulouse, Conseillère technique de la Rectrice établissements et vie scolaire

La POSMIP nous a permis de soumettre à la réflexion des partenaires des questions auxquelles nous ne parvenions pas à apporter de réponse seuls. Ils disposent de données ou de connaissances sur des dispositifs dont nous pouvons nous faire le relais auprès des établissements scolaires. Cette collaboration est déterminante pour nous dans le sens où cela **nous invite à ne plus travailler en vase clos**, ce que l'on nous reproche souvent.

Valérie DESMARTIN, Conseillère technique au CREAI-ORS Languedoc-Roussillon

La POSS-LR s'est attachée dès le début à être **un carrefour entre producteurs de données et structures** comme la nôtre, **qui valorisent des informations statistiques**. Nous avons pu travailler sur des études qui ont réuni de nombreux partenaires.

Je souscris à l'idée développée par Béatrice ROUGY. Le travail très global sur les déterminants sociaux de santé, parce qu'on dit « sanitaire » mais en fait il faut penser « santé », me semblent intéressants pour réfléchir aux environnements favorables. La définition qu'a donnée Mme TERRÉ de l'observation sociale n'est pas du tout contradictoire avec cette longue tradition de réflexions sur les déterminants sociaux de santé dont on sait qu'ils sont souvent prédictifs de tout un tas d'autres obstacles.

Je voulais témoigner d'une expérience très intéressante menée en Languedoc-Roussillon qu'il serait peut-être judicieux de reproduire : une journée d'études sur la problématique des personnes sans chez soi qui avait fait suite à un travail conséquent initié par la DRJSCS sur les diagnostics à 360°.

Le CREAI-ORS à cette occasion avait été chargé d'une mission d'étude sur les problématiques de santé dans les Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et autres lieux d'accueil de personnes sans domicile. Cela avait abouti à la création d'un groupe de travail multi-partenarial au sein de la POS, de la publication d'un article dans la revue Enjeux et Perspectives et d'une journée d'étude à vocation de formation qui s'est tenue à l'IRTS, qui a réuni des chercheurs de Toulouse et Marseille. Un état des lieux des connaissances et des expérimentations sur le sujet a été dressé.

La journée d'études à vocation de formation est un espace où l'on peut échanger sur les connaissances et les pratiques, qui permet de se rencontrer, se connaître, faire venir des gens intéressés par les thématiques de la POS sans en être forcément partenaire ; à ce titre c'est aussi une chambre d'écho et qui donne de la visibilité.

Les partenaires ont également vocation à avoir sur leur propre site des revues en ligne et des newsletters. Comment mettrons-nous en lien nos différents sites ?

Hélène LECOMTE

La connexion vers les sites des partenaires existe déjà. Dans la page partenaire, le nom de chacun d'entre eux est un lien actif. Il suffit de cliquer dessus pour être redirigé vers son site web.

Pour ce qui concerne la journée d'études à vocation de formation, nous en avons parlé avec Olivier GRIFFITH à l'IRTS à l'occasion de notre venue à Montpellier en début d'année. Nous avons en effet souhaité rencontrer des partenaires de la POSS-LR dans cette phase de construction, pour faire connaissance, échanger nos points de vue et connaître leurs attentes. Nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer tout le monde.

J'en profite pour souligner l'implication tout au long de cette phase d'élaboration de la nouvelle plateforme d'Estelle KESSELER de la DRJSCS qui est également allée à la rencontre des partenaires avec Dominique TERRÉ.

Ce sera au Comité de pilotage d'en décider mais je peux néanmoins vous donner le point de vue que nous partageons avec Dominique TERRÉ sur cette question. **C'est un des nombreux points communs des deux anciennes plateformes que de favoriser ce type de rencontres, de journées dédiées à une thématique sur laquelle nous pouvons travailler sous différentes formes et dont le contenu riche vous permette de consolider vos connaissances. Nous y sommes donc a priori très favorables.**

Cela me permet également d'aborder la question de la distance entre nous dans ce vaste territoire régional. Nous savons l'effort que cela vous coûte et la fatigue que génèrent ces déplacements. Soyez assurés que cette question nous nous la posons systématiquement et **faisons en sorte de rationaliser autant que possible l'engagement et la mobilisation des partenaires.**

Muriel BORIES, Chargée de mission innovation sociale dynamique locale et coordinatrice du Conseil Local de Sécurité et de Prévention contre la Délinquance (CLSPD) de Saint Orens de Gameville (31)

Ces journées à thème me paraissent être un format intéressant pour l'avoir vécu dans le cadre de la conférence-débat sur le non-recours et l'accès aux droits organisé par la POSMIP.

Je voulais également souligner, comme Brigitte PLET, **l'ouverture qu'offre la plateforme qui nous permet de trouver des partenaires que nous ne sommes pas amenés à rencontrer au niveau de notre chaîne locale.**

J'ai connu la plateforme en intégrant le groupe de travail Analyse des Besoins Sociaux et je voulais **souligner le travail collectif qu'offrent ces groupes.** Par exemple, dans le cadre de l'ABS, les fiches indicateurs qui constituent le socle commun d'indicateurs partagés n'ont pas été remplies par un technicien unique mais par des petits groupes de professionnels diversifiés qui ont apporté chacun leur contribution sur quelques fiches mises ensuite au pot commun. **La plateforme permet de travailler sur l'ouverture et le partenariat d'un réseau mais également sur la capacité de chaque participant à s'approprier des outils.** Nous nous sommes servis dans notre collectivité et encore actuellement du socle d'indicateurs communs co-construit au sein de la plateforme.

Béatrice ROUGY

La Région a été à l'origine de la POSS-LR avec Dominique LÉTOCARD, Directeur de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM) Languedoc-Roussillon. J'en profite pour vous expliquer ce que l'on avait créé en Languedoc-Roussillon parce que cela va être oublié. La plateforme reposait sur une structure administrative sans personnalité morale ce qui signifie qu'à l'époque le directeur de la DRJSCS n'était pas le directeur de la plateforme. Nous avons proposé une présidence tournante.

Chaque institution pouvait verser sa participation avec des crédits d'études. C'est par exemple ce qu'a fait la région en finançant à 90% l'étude sur le devenir social et l'insertion professionnelle des femmes ayant eu un enfant avant 21 ans. Etude réalisée par l'Observatoire Régional de Santé (ORS) à laquelle ont été associés les Conseils départementaux et la Caisse d'allocations familiales (Caf).

Nous partageons tous l'idée de travailler à plusieurs, de confronter des points de vue, mais l'intérêt de la plateforme réside aussi dans le fait de pouvoir avancer sans pour autant avoir les directives d'un ministère qui prévaut sur les autres.

Nous n'avons pas toujours eu de facilité au sein du Comité de pilotage pour avancer sur nos études donc la Région a décidé de travailler avec la DIRECCTE en dehors de la POSS sur le logement des travailleurs saisonniers, problématique importante en Languedoc-Roussillon notamment dans le secteur du tourisme, mais également avec la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) sur l'accès à l'aide alimentaire.

Dans l'étude qu'avait fait la Région sur la santé des jeunes, certains jeunes disaient qu'ils avaient faim, la santé étant considérée ici comme l'ensemble des conditions de vie, à savoir le bien-être social, physique et mental et non pas simplement le fait d'être malade.

Cette problématique de l'accès à l'alimentation est toujours d'actualité. Elle n'est pas résolue. Nous avons essayé à travers cette étude d'avancer sur une structuration de l'aide alimentaire en région mais nous n'y sommes pas arrivés. Ce type de question n'a jamais pu être pris en considération en tant que tel par la plateforme et c'est pour cela que la question de la gouvernance est réellement posée.

Hélène LECOMTE

Pour ce qui concerne la gouvernance, je peux vous apporter un éclairage sur ce qu'il s'est fait en Midi-Pyrénées. La direction de la DRJSCS a volontairement choisi à l'époque de la création de la POSMIP de **faire appel pour l'animation à une tierce personne, un travailleur indépendant, gage d'une certaine neutralité. Je peux vous assurer, en tant qu'animatrice, qu'à aucun moment le choix de la DRJSCS ne s'est imposé aux autres dans la définition du programme de travail.** Elle s'est toujours positionnée comme partenaire au même titre que les autres avec, il est vrai, un statut un peu particulier puisque la plateforme pour fonctionner dispose de quelques crédits et qu'il était dans ses attributions de les administrer.

Dominique TERRÉ

Soyons bien clairs ! La DRJSCS n'est pas le Directeur de la POS-Occitanie. Elle en gère l'organisation mais c'est bien le COPIL qui pilote et décide des sujets qui y sont traités, c'est-à-dire les dirigeants ou les représentants des dirigeants de vos structures, partenaires de la POS.

Par ailleurs pour pouvoir réunir le premier COPIL il faut que les partenaires soient identifiés. Je vous invite donc si vous souhaitez rejoindre la plateforme à retourner rapidement la charte signée. Plus vite nous aurons réunis les partenaires, plus vite nous pourrons organiser le travail.

Delphine PACCARD, CARSAT Languedoc-Roussillon, Responsable service Santé, Prévention, Prospective

Je tenais à souligner tout l'intérêt de la plateforme pour partager les réflexions mais aussi partager l'existence des données.

Comme le signalait M. ETIENNE, il y a beaucoup d'observatoires et, à l'ère de l'open data, de plus en plus de données disponibles. Les organismes de protection sociale (CPAM, CARSAT, MSA, RSI et bientôt Caf) mettent maintenant en ligne à disposition de tous, les données « maladie », « retraite » et bientôt peut-être « famille » sur les risques de fragilité des assurés sociaux et des seniors. C'est une information qui mérite d'être relayée. Des CCAS, qui nous appellent dans le cadre de la réalisation de leur ABS notamment, n'en connaissent pas l'existence.

D'où l'importance que toutes les données existantes et liens utiles puissent être recensés pour servir à chacun en fonction des besoins et éviter de refaire ce qui existe déjà.

J'aimerais revenir sur la question du champ de la santé, la notion de santé n'étant par ailleurs pas la notion de sanitaire. A l'observatoire de la CARSAT nous disposons des données maladie sur le non-recours aux soins, l'absence de médecin traitant déclaré, les affections de longue durée, etc. On se rend compte dans nos études tant nominatives que territoriales qu'il n'y a pas de corrélation statistique attestée entre le diagnostic territorial de la fragilité sociale et les problématiques par exemple de non-recours aux soins ou d'absence de médecin traitant déclaré. **Pour conforter ce qui a été dit sur la santé, je pense effectivement qu'il est important**

quand on parle du non-recours, par exemple, de s'intéresser aux questions de santé également parce que l'on va toucher d'autres territoires, d'autres problématiques, d'autres personnes concernées, des populations spécifiques qui ne sont pas forcément les populations que l'on ciblerait sans avoir connaissance de ces études. C'est pourquoi je tenais à signaler l'importance du champ de la santé également sur ce sujet.

Hélène LECOMTE

Pour ce qui est du champ de la santé, nous comprenons et partageons totalement vos réflexions. Nous ne nous sommes visiblement pas bien fait comprendre dans le sens où **nous sommes totalement conscients des interactions entre les questions sociales et de santé. Nous avons déjà travaillé sur le sujet par le passé et nous pourrions continuer à le faire dans l'avenir.**

Estelle KESSELER, DRJSCS Occitanie, Coordinatrice Unité Observation, Etudes et Statistiques

Nous ne sommes pas dans l'idée d'exclure la santé mais de nous intéresser aux problématiques sociales de santé, c'est à dire de traiter la santé au même titre que les questions d'emploi, de logement, d'éducation, d'insertion professionnelle, etc.

Jean-Pierre MARGAIX, Directeur du CRIJ Midi-Pyrénées

Je vous remercie d'avoir cité tous les travaux qui ont été faits sur les questions de jeunesse.

Ce travail partagé avec l'ensemble des acteurs de la plateforme a permis d'ailleurs, comme vous le précisez à l'instant, **de s'intéresser aux différentes thématiques liées à la jeunesse avec l'ensemble des acteurs concernés et notamment sur les questions de santé, de logement, etc.**

Ces travaux ont eu de la valeur au moment où ils ont été publiés, ils en ont encore. Ils en auront d'autant plus si on les reprend dans une étude un peu similaire qui donnerait une lecture de ces enjeux sur l'ensemble de la grande région Occitanie. Par ailleurs **les inscrire dans le temps c'est leur donner davantage de profondeur.** On peut de la sorte définir des points de repères qui permettent de dégager des tendances.

La méthodologie adoptée qui avait été très participative autour de ces travaux sur la jeunesse est à mon sens une bonne pratique.

La plateforme peut aussi **être le réceptacle de travaux d'études ou de diagnostic.** Je pense entre autre aux diagnostics qui ont été réalisés sur l'éducation dans le cadre de la plateforme des acteurs de la mobilité internationale des jeunes ; ces travaux pourraient intéresser d'autres acteurs.

Hélène LECOMTE

Je confirme que **c'est l'objet de la base documentaire que de mettre à disposition des acteurs ces travaux** qui sont ensuite accessibles facilement grâce au moteur de recherche thématique ; travaux qui peuvent par ailleurs être valorisés autrement en faisant l'objet, par exemple, d'une présentation par leurs auteurs à l'occasion d'un atelier.

Catherine SOURD, Insee Occitanie, Responsable de la division Etudes sociales

Je témoigne de notre expérience au sein de la POSMIP. Nous avons été membre actif de la plateforme et souhaitons poursuivre cette collaboration. Elle est en effet importante à nos yeux en ce sens qu'elle nous permet de **porter à connaissance ce que nous faisons en matière d'études sociales, de présenter nos travaux et méthodes** (à l'occasion d'ateliers thématiques comme ceux dédiés par exemple à la méthode du carroyage et à FILOSOFI). Cela nous permet également, nous qui avons une approche généraliste, **d'être au plus près des besoins des acteurs spécialistes d'un domaine** en participant notamment aux groupes de travail (ABS, Jeunesse), **d'écouter leurs problématiques, d'échanger avec eux et de voir comment nous pouvons orienter nos travaux pour contribuer à y répondre au mieux.**

Enfin la plateforme c'est **un travail en réseau qui nous permet de nous rencontrer et d'échanger**. Brigitte PLET, du Rectorat de l'Académie de Toulouse qui organise le 5 décembre prochain les « Assises de la grande pauvreté sur les bassins d'éducation et de formation de Toulouse Nord et Toulouse Est » nous a demandé d'intervenir. Nous y présenterons des données de cadrage pour éclairer la problématique sur les territoires concernés.

Anicet KOUNOUGOUS, Vice-président UDCCAS 31

Je souhaite simplement vous signifier notre souhait de poursuivre notre collaboration avec la POS-Occitanie, initié avec la POSMIP, dont la démarche et les travaux nous semblent très intéressants.

Nathalie BONNERIC, Conseil Départemental de l'Hérault, Responsable du service Etudes

Je vais apporter mon témoignage sur la POSS-LR avec qui nous avons travaillé depuis sa création.

Ce que nous avons beaucoup apprécié c'est en premier lieu **la possibilité qui nous est offerte de nous rencontrer, d'avoir un lieu où l'on peut créer de la relation humaine** ; cela s'apparente à l'économie de la connaissance où « 1+1=3 », c'est à dire « 1 connaissance + 1 connaissance = une nouvelle connaissance ».

Une autre force de la POSS-LR à l'époque, c'est-à-dire avant le mouvement de l'open data, c'était son outil statistique et de cartographie dynamique GEOSS très apprécié des adhérents de la POSS-LR.

Nous sommes aujourd'hui moins en demande de ce type d'outil puisque les données sont maintenant disponibles ailleurs et, comme l'a dit Delphine PACCARD, **il serait par contre bénéfique de faire du liant, de relayer les liens d'accès vers ces données**. Néanmoins, il faudrait penser à le faire autrement, trouver un moyen plus percutant qu'en les faisant apparaître dans la page « Liens Utiles » qui est le plus souvent peu consultée. **C'est vrai pour les données ou la cartographie mais je pense également à d'autres outils ou documents mis en forme, existants et utiles à tous, qu'il faudrait pouvoir rendre plus visibles** toujours dans l'idée qui est selon moi est la philosophie même de la POS-Occitanie, faire connaître à l'ensemble des acteurs ce qui existe déjà pour éviter de refaire.

Béatrice ROUGY

Dans la même idée il serait intéressant de **faire des liens vers les centres de documentation** qui peuvent publier des études d'intérêt sur ces thématiques.

Dominique TERRÉ

Les liens sont évidemment utiles mais il faut avoir conscience de leur limite. Le temps passant, les ressources ou pages sur lesquels ils pointent peuvent disparaître et le lien devient inopérant.